

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 18 janvier 2024

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès à l'information – Documents sur 4 adresses

[REDACTED]

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 8 janvier dernier relativement au sujet mentionné en titre.

Vous trouverez ci-joint les documents relatifs à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, L.R.Q., c. A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec la soussignée.

Nous vous prions d'agréer, [REDACTED] l'expression de nos sentiments les meilleurs.



M^e Clémence Richard, greffière adjointe

CR/cb

p. j

Période d'imposition du 2023-01-01 au 2023-12-31

Adresse

11 boulevard Comeau

Matricule

5453-24-3391-0-000-0000

N° contrôle

000167429

Cadastre(s) et numéro(s) de lot

3210173, 6122434, 6122435

N° compte

Date

N° certificat

2023-004996

2023-01-17

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2023

Propriétaire(s)

GROUPE OLIVIER IMMOBILIER INC.
OLIVIER CHRYSLER BAIE-COMEAU
11 BOULEVARD COMEAU
BAIE-COMEAU QC G4Z 3A7

Détail des taxes

Description de la taxe	Référence	Base d'imposition	Valeur imposable	Taux	% taux	Montant
GE - Taux varié - Non résidentiel	2022-1072	Évaluation	1 788 200	4,23	100	75 640,86
R - Eau - Garage et concessionnaire d'automobiles	2022-1072	Autres	1	1887,75	100	1 887,75

G: Taxe foncière pouvant être acquittée en plusieurs versements, selon la loi

R: Taxe autre que foncière ou compensation pouvant être acquittée, selon un règlement local, en plusieurs versements

U: Taxe ou compensation ne pouvant être payée en plusieurs versements

E: Taxe imposable s'appliquant à tous les immeubles imposables de la municipalité

S: Taxe s'appliquant aux immeubles d'un secteur de la municipalité

B: Taxe s'appliquant aux bénéfices des travaux pour lesquels elle est imposée

Échéance(s) et paiement(s)

N° référence pour paiement	Échéance(s)	Taxes courantes	Arrérages	Intérêts	Pénalité	Non échue(s)	Crédit	Total à payer
00005344-7	1) 2023-02-16	25 842,87 \$	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 842,87 \$
	2) 2023-05-17	25 842,87 \$						25 842,87 \$
	3) 2023-08-17	25 842,87 \$						25 842,87 \$
	Après échéance(s)							
	Taux d'intérêt annuel 10%							
	Taux de pénalité mensuel 0,5% (5% max. par an)							
	Date de calcul (arrérages, intérêts et pénalité)							
	2023-02-16							77 528,61 \$

Message(s)

Message

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2023.

Le taux d'intérêt est de dix pour cent (10 %) l'an, majoré d'une pénalité de 0,5 % du principal impayé par mois de retard, jusqu'à concurrence de cinq pour cent (5 %) par année.

Paiements

LES PAIEMENTS REÇUS APRÈS LE 16 DÉCEMBRE 2022 NE SONT PAS DÉDUITS.

LA CARTE DE CRÉDIT N'EST PLUS ACCEPTÉE.

Lieu du paiement

Ville de Baie-Comeau
19, avenue Marquette
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K5

Ville de Baie-Comeau GROUPE OLIVIER IMMOBILIER INC. 11 boulevard Comeau		Ville de Baie-Comeau GROUPE OLIVIER IMMOBILIER INC. 11 boulevard Comeau		Ville de Baie-Comeau GROUPE OLIVIER IMMOBILIER INC. 11 boulevard Comeau	
N° référence pour paiement	00005344-7	N° référence pour paiement	00005344-7	N° référence pour paiement	00005344-7
SIPC SIPC 445 SIPC 48	Taxes courantes 25 842,87	SIPC SIPC 445 SIPC 48	Taxes courantes 25 842,87	SIPC SIPC 445 SIPC 48	Taxes courantes 25 842,87
N° compte: 2023-004996	Autres sommes 0,00	N° compte: 2023-004996		N° compte: 2023-004996	
Échéance 2023-02-16	Total à payer 25 842,87 \$	Échéance 2023-05-17	Total à payer 25 842,87 \$	Échéance 2023-08-17	Total à payer 25 842,87 \$
N° contrôle 000167429-01-8		N° contrôle 000167429-02-6		N° contrôle 000167429-03-4	

VEUILLEZ JOINDRE LE COUPON AVEC VOTRE PAIEMENT

Période d'imposition du 2023-01-01 au 2023-12-31

Adresse
34 boulevard Comeau

Matricule 5453-17-5385-0-000-0000
N° contrôle 000167423

Cadastre(s) et numéro(s) de lot
3446736, 5594572

N° compte Date N° certificat
2023-004990 2023-01-17

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2023

Propriétaire(s)

GRUPE OLIVIER IMMOBILIER INC.
OLIVIER KIA BAIE-COMEAU
34 BOULEVARD COMEAU
BAIE-COMEAU QC G4Z 3A8

Détail des taxes

Description de la taxe	Référence	Base d'imposition	Valeur Imposable	Taux	% taux	Montant
GE - Taux varié - Non résidentiel	2022-1072	Évaluation	531 200	4.23	100	22 469,76
R - Eau - Garage et concessionnaire d'automobiles	2022-1072	Autres	1	1887.75	100	1 887,75

G: Taxe foncière pouvant être acquittée en plusieurs versements, selon la loi

R: Taxe autre que foncière ou compensation pouvant être acquittée, selon un règlement local, en plusieurs versements

U: Taxe ou compensation ne pouvant être payée en plusieurs versements

E: Taxe imposable s'appliquant à tous les immeubles imposables de la municipalité

S: Taxe s'appliquant aux immeubles d'un secteur de la municipalité

B: Taxe s'appliquant aux bénéfices des travaux pour lesquels elle est imposée

Échéance(s) et paiement(s)

N° référence pour paiement	Échéance(s)	Montant	Taxes courantes	Amortissements	Intérêts	Pénalité	Non échue(s)	Total à payer
00005336-3	1) 2023-02-16	8 176,34 \$		55,32	1,30	0,65	0,00	
	2) 2023-05-17	8 119,17 \$						
	3) 2023-08-17	8 119,17 \$						
	Après échéance(s) Taux d'intérêt annuel 10% Taux de pénalité mensuel 0.5% (5% max. par an)							
	Date de calcul (arrérages, intérêts et pénalité) 2023-02-16							24 414,68 \$

Message(s)

Message

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2023.
Le taux d'intérêt est de dix pour cent (10 %) l'an, majoré d'une pénalité de 0,5 % du principal impayé par mois de retard, jusqu'à concurrence de cinq pour cent (5 %) par année.

Paiements

LES PAIEMENTS REÇUS APRÈS LE 16 DÉCEMBRE 2022 NE SONT PAS DÉDUITS.

LA CARTE DE CRÉDIT N'EST PLUS ACCEPTÉE.

Lieu du paiement

Ville de Baie-Comeau
19, avenue Marquette
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K5

Ville de Baie-Comeau GRUPE OLIVIER IMMOBILIER INC. 34 boulevard Comeau		1		Ville de Baie-Comeau GRUPE OLIVIER IMMOBILIER INC. 34 boulevard Comeau		2		Ville de Baie-Comeau GRUPE OLIVIER IMMOBILIER INC. 34 boulevard Comeau		3	
N° référence pour paiement 00005336-3		N° référence pour paiement 00005336-3		N° référence pour paiement 00005336-3		N° référence pour paiement 00005336-3		N° référence pour paiement 00005336-3		N° référence pour paiement 00005336-3	
SIPC SIPC 445 SPCS 48	Taxes courantes 8 119,17	SIPC SIPC 445 SPCS 48	Taxes courantes 8 119,17	SIPC SIPC 445 SPCS 48	Taxes courantes 8 119,17	SIPC SIPC 445 SPCS 48	Taxes courantes 8 119,17	SIPC SIPC 445 SPCS 48	Taxes courantes 8 119,17	SIPC SIPC 445 SPCS 48	Taxes courantes 8 119,17
N° compte: 2023-004990	Autres sommes 57,17	N° compte: 2023-004990	Autres sommes 57,17	N° compte: 2023-004990	Autres sommes 57,17	N° compte: 2023-004990	Autres sommes 57,17	N° compte: 2023-004990	Autres sommes 57,17	N° compte: 2023-004990	Autres sommes 57,17
Échéance 2023-02-16	Total à payer 8 176,34 \$	Échéance 2023-05-17	Total à payer 8 119,17 \$	Échéance 2023-08-17	Total à payer 8 119,17 \$	Échéance 2023-02-16	Total à payer 8 119,17 \$	Échéance 2023-05-17	Total à payer 8 119,17 \$	Échéance 2023-08-17	Total à payer 8 119,17 \$
N° contrôle 000167423-01-1		N° contrôle 000167423-02-9		N° contrôle 000167423-03-7		N° contrôle 000167423-01-1		N° contrôle 000167423-02-9		N° contrôle 000167423-03-7	

VEUILLEZ JOINDRE LE COUPON AVEC VOTRE PAIEMENT



Période d'imposition du 2023-01-01 au 2023-12-31

Adresse
38 - 40 boulevard Comeau

Matricule 5453-18-8834-0-000-0000
N° contrôle 000167424

Cadastre(s) et numéro(s) de lot
3209254

N° compte Date N° certificat
2023-004991 2023-01-17

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2023

Propriétaire(s)

GRUPE OLIVIER IMMOBILIER INC.
OLIVIER HYUNDAI BAIE-COMEAU
40 BOULEVARD COMEAU
BAIE-COMEAU QC G4Z 3A8

Détail des taxes

Table with 7 columns: Description de la taxe, Référence, Base d'imposition, Valeur imposable, Taux, % taux, Montant. Includes rows for GE - Taux varié - Non résidentiel and R - Eau - Garage et concessionnaire d'automobiles.

G: Taxe foncière pouvant être acquittée en plusieurs versements, selon la loi
R: Taxe autre que foncière ou compensation pouvant être acquittée, selon un règlement local, en plusieurs versements
U: Taxe ou compensation ne pouvant être payée en plusieurs versements
E: Taxe imposable s'appliquant à tous les immeubles imposables de la municipalité
S: Taxe s'appliquant aux immeubles d'un secteur de la municipalité
B: Taxe s'appliquant aux bénéfices des travaux pour lesquels elle est imposée

Échéance(s) et paiement(s)

Table with 4 columns: N° référence pour paiement, Échéance(s), Taxes courantes, Montant. Includes rows for 00005337-1 with dates 2023-02-16, 2023-05-17, 2023-08-17 and a total to pay of 46 073,22 \$.

Message(s)

Message
COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2023.
Le taux d'intérêt est de dix pour cent (10 %) l'an, majoré d'une pénalité de 0,5 % du principal impayé par mois de retard, jusqu'à concurrence de cinq pour cent (5 %) par année.

Paiements
LES PAIEMENTS REÇUS APRÈS LE 16 DÉCEMBRE 2022 NE SONT PAS DÉDUITS.

LA CARTE DE CRÉDIT N'EST PLUS ACCEPTÉE.

Lieu du paiement

Ville de Baie-Comeau
19, avenue Marquette
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K5

Payment coupon area containing three columns of payment details, including SIPC SIPC 445 SIPC\$ 48, taxes, and total amounts to pay for different dates.

VEUILLEZ JOINDRE LE COUPON AVEC VOTRE PAIEMENT

Période d'imposition du 2023-01-01 au 2023-12-31

Adresse

799 boulevard Lafleche

Matricule 4951-52-5891-0-000-0000

N° contrôle 000165921

Cadastre(s) et numéro(s) de lot
2904789, 3598441

N° compte Date N° certificat
2023-003488 2023-01-17

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2023

Propriétaire(s)

GROUPE OLIVIER IMMOBILIER INC.
A/S JACQUES JR. OLIVIER
4405 CHEMIN DE CHAMBLY
LONGUEUIL QC J3Y 3M7

Détail des taxes

Description de la taxe	Référence	Base d'imposition	Valeur imposable	Taux	% taux	Montant
GE - Taux varié - Non résidentiel	2022-1072	Évaluation	1 329 300	4.23	100	56 229,39
R - Eau - Garage et concessionnaire d'automobiles	2022-1072	Autres	1	1887.75	100	1 887,75

G: Taxe foncière pouvant être acquittée en plusieurs versements, selon la loi

R: Taxe autre que foncière ou compensation pouvant être acquittée, selon un règlement local, en plusieurs versements

U: Taxe ou compensation ne pouvant être payée en plusieurs versements

E: Taxe imposable s'appliquant à tous les immeubles imposables de la municipalité

S: Taxe s'appliquant aux immeubles d'un secteur de la municipalité

B: Taxe s'appliquant aux bénéfices des travaux pour lesquels elle est imposée

Échéance(s) et paiement(s)

N° référence pour paiement	Echéance(s)		Taxes courantes	
00003766-3	1) 2023-02-16	19 372,38 \$	58 117,14	
	2) 2023-05-17	19 372,38 \$	Arrérages	0,00
	3) 2023-08-17	19 372,38 \$	Intérêts	0,00
	Après échéance(s)		Pénalité	0,00
	Taux d'intérêt annuel 10%		Non échue(s)	0,00
	Taux de pénalité mensuel 0,5% (5% max. par an)		Crédit	0,00
		Date de calcul (arrérages, intérêts et pénalité) 2023-02-16	Total à payer	58 117,14 \$

Message(s)

Message

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2023.
Le taux d'intérêt est de dix pour cent (10 %) l'an, majoré d'une pénalité de 0,5 % du principal impayé par mois de retard, jusqu'à concurrence de cinq pour cent (5 %) par année.


Paiements

LES PAIEMENTS REÇUS APRÈS LE 16 DÉCEMBRE 2022 NE SONT PAS DÉDUITS.

LA CARTE DE CRÉDIT N'EST PLUS ACCEPTÉE.

Lieu du paiement

Ville de Baie-Comeau
19, avenue Marquette
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K5

Ville de Baie-Comeau GROUPE OLIVIER IMMOBILIER INC. 799 boulevard Lafleche		1		Ville de Baie-Comeau GROUPE OLIVIER IMMOBILIER INC. 799 boulevard Lafleche		2		Ville de Baie-Comeau GROUPE OLIVIER IMMOBILIER INC. 799 boulevard Lafleche		3	
N° référence pour paiement 00003766-3		N° référence pour paiement 00003766-3		N° référence pour paiement 00003766-3		N° référence pour paiement 00003766-3		N° référence pour paiement 00003766-3		N° référence pour paiement 00003766-3	
SIPC SIPC 445 SIPCS 48	Taxes courantes	19 372,38	SIPC SIPC 445 SIPCS 48	Taxes courantes	19 372,38	SIPC SIPC 445 SIPCS 48	Taxes courantes	19 372,38	SIPC SIPC 445 SIPCS 48	Taxes courantes	19 372,38
N° compte: 2023-003488	Autres sommes	0,00	N° compte: 2023-003488	Autres sommes	0,00	N° compte: 2023-003488	Autres sommes	0,00	N° compte: 2023-003488	Autres sommes	0,00
Échéance 2023-02-16	Total à payer	19 372,38 \$	Échéance 2023-05-17	Total à payer	19 372,38 \$	Échéance 2023-08-17	Total à payer	19 372,38 \$	Échéance 2023-08-17	Total à payer	19 372,38 \$
N° contrôle 000165921-01-5		N° contrôle 000165921-02-4		N° contrôle 000165921-03-2		N° contrôle 000165921-03-2		N° contrôle 000165921-03-2		N° contrôle 000165921-03-2	
											

VEUILLEZ JOINDRE LE COUPON AVEC VOTRE PAIEMENT

USAGES GROUPE ET SOUS-GROUPE	ZONES																NOTES GÉNÉRALES		
	260 R	261 R	262 R	263 P	264 Co	265 P	266 R	267 C	268 I	269 R	270 Co	271 Co	272 Co	273 P	275 R	276 Co		277 R	278 R
RESIDENTIEL																			
1 unifamilial isolé et jumelé	●	●								●					●		●		1 Bâtimens jumelés et contigus: 2 Dans le cas d'un bâtiment jumelé ou contigu, la marge latérale applicable est la plus élevée des marges correspondantes spécifiées.
2 bifamilial isolé	●	●								●					●		●		3
3 trifamilial isolé			●							●									4
4 bifamilial et trifamilial jumelé			●							●									5
5 unifamilial contigu		●																	6
6 bifamilial et trifamilial contigu			●																7
7 multifamilial			●																8
8 habitation collective			●																9
9 maisons mobiles																			10
10 de villégiature																			11
COMMERCÉ ET SERVICES																			12
11 commerce de détail										●									13
12 commerce de gros										●									14
13 commerce d'équipements mobiles lourds										●									15
14 services										●									16
15 hébergement et restauration										●									17
16 communications et transports en commun										●									18
COMMUNAUTAIRE																			19
17 services publics																			20
18 conservation et récréation extensive				●	●	●					●	●	●			●			21
19 territoire d'intérêt remarquable																			22
RECREATION, SPORTS ET LOISIRS																			23
20 services à caractère socio-culturel																			24
21 parcs publics, centres récréatifs et installations sportives				●		●													25
22 équipements d'accueil spécifiquement touristiques																			26
INDUSTRIEL																			27
23 peu ou non contraignante																			28
24 contraignante										●									29
25 liée à la disposition des déchets et au recyclage										●									30
26 extractive										●									31
TRANSPORTE, COMMUNICATIONS ÉNERGIE																			32
27																			33
AGRICOLE ET FORESTIER																			34
28 agriculture																			35
29 forêt																			36
30 chasse, pêche et piégeage																			37
USAGE SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉ																			38
31 terrain de camping (accueil et administration exclusivement)										● (N-9)									39
32 panneaux réclames																			40
33 unifamilial jumelé			●																41
34 centre de remplissage																			42
35 activités reliées aux services d'ambulance																			43
36 services d'ambulance																			44
37 fabrication de boissons																			45
38 vente de produits du cannabis																			46
USAGE SPÉCIFIQUEMENT EXCLU																			47
39 logements																			48
MARGES	260 R	261 R	262 R	263 P	264 Co	265 P	266 R	267 C	268 I	269 R	270 Co	271 Co	272 Co	273 P	275 R	276 Co	277 R	278 R	NOTES PARTICULIÈRES
Avant																			
40 Générale	6.0	6.0	6.0	12.0	12.0	12.0	10.0	10.0	10.0	6.0	12.0	12.0	12.0	12.0	6.0	12.0	6.0	6.0	N-2 Marge riveraine La marge riveraine doit permettre de respecter les dispositions de la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables édictée en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement. Elle doit correspondre à la rive telle que définie à la section 2.2 de cette politique.
41 Résidence unifamiliale contiguë et multifamiliale		10.0	8.0																42
42 Résidence trifamiliale isolée, bifamiliale et trifamiliale contiguë			8.0																43
arrière																			
43 Générale	6.0	10.0 (N-4)	10.0 (N-4)	10.0	10.0	10.0	10.0 (N-4)	10.0	10.0	6.0 (N-4)	10.0	10.0	10.0	10.0	6.0	10.0	6.0	6.0	44
44 Rés. bifamiliales et trifamiliales jumelées et contiguës, rés. multifamiliales																			45
45																			46
latérales																			
46 Générale			6.0-6.0	N-5	N-5	N-5	N-5	6.0-6.0	6.0-6.0			6.0-6.0	6.0-6.0	N-5		6.0-6.0	2.0-4.0	2.0-4.0	47
47 Résidence unifamiliale et bifamiliale isolée	2.0-4.0	2.0-4.0	2.0-4.0							2.0-4.0					2.0-4.0				48
48 Résidence unifamiliale contiguë		6.0	6.0							4.0-4.0									49
49 Rés. bifamiliale et trifamiliale jumelée et contiguë, rés. multifamiliales				N-5															50
50 Commerce d'équipements mobiles																			51
51 Usages communautaires, de récréation, sport et loisirs																			52
riveraine																			53
52 Générale				N-2	N-2														54
53																			55
DENSITÉ																			56
54 densité résidentielle faible	●	●	●												●		●	●	57
55 densité résidentielle moyenne																			58
56 densité résidentielle forte							●												59
57 Indice d'occupation au sol				0.50	0.10	0.25		0.50	0.50		0.10	0.10	0.10	0.50		0.10			60
AUTRES NORMES																			61
58 Hauteur en étages (maximum)	2	2								2					2		2	2	62
59 Hauteur en mètres (maximum)																			63
60 Zone tampon prescrite																			64
61 Zone de protection prescrite																			65
62 Présence d'aires à risque de mouvement de sol																			66
63 Présence d'aires à risque d'inondation																			67
64 Présence de territoires d'intérêt (archéologique, esthétique, écologique)	●	●	●	●											●				68
65 Plan d'aménagement d'ensemble requis pour les usages indiqués																			69
66 Programme particulier d'urbanisme																			70
67 Autre. Zonage																			71
68 Lotissement																			72
69 Construction																			73
AMÉNDÉMENT																			
70 NUMÉRO DU RÈGLEMENT																			
71 MODIFICATION À LA ZONE (LIMITES, NOUVELLE)																			
72 MODIFICATION AUX USAGES																			
73 AUTRE																			

* N.B. - Les notes à la grille réfèrent aux dispositions correspondantes énoncées à la partie droite de la grille.

Cette grille fait partie intégrante des règlements de zonage (), de lotissement (), de construction (), portant sur les permis et certificats (), sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (), sur les dérogations mineures () et sur les plans d'aménagement d'ensemble ().

Signé
MONSIEUR MICHEL DESBIENS, MAIRE

Signé
MADAME CLÉMENCE RICHARD, GREFFIÈRE AJOINTE PAR INTÉRÊT



USAGES GROUPE ET SOUS-GROUPE	ZONES																			NOTES GÉNÉRALES	
	140 R	141 R	142 P	143 R	144 Co	145 P	146 R	147 R	148 R	149 R	150 C	151 R	152 R	153 R	154 R	155 P	156 P	157 R	158 R		159 R
RESIDENTIEL																					
1 unifamilial isolé et jumelé	●	○		●				●							●						1 Bâtiments jumelés et contigus: 2 Dans le cas d'un bâtiment jumelé ou contigu, la marge latérale applicable est la plus élevée des marges correspondantes spécifiées.
2 bifamilial isolé	●			●				●													3
3 trifamilial isolé				●																	4
4 bifamilial et trifamilial jumelé				●																	5
5 unifamilial contigu																					6
6 bifamilial et trifamilial contigu																					7
7 multifamilial		○		●			●					●	●								8 Règles d'exception: 9 Les règles d'exception prévues à la réglementation quant aux marges s'appliquent nonobstant les marges spécifiées à cette grille.
8 habitation collective				●																	10
9 maisons mobiles																					11
10 de villégiature																					12
COMMERCÉ ET SERVICES																					13
11 commerce de détail																					14
12 commerce de gros																					15
13 commerce d'équipements mobiles lourds																					16
14 services																					17
15 hébergement et restauration																					18
16 communications et transports en commun																					19
COMMUNAUTAIRE																					20
17 services publics				●			●									●	●				21
18 conservation et récréation extensive				●			●														22
19 territoire d'intérêt remarquable																					23
RECRÉATION, SPORTS ET LOISIRS																					24
20 services à caractère socio-culturel																					25
21 parcs publics, centres récréatifs et installations sportives				●			●														26
22 équipements d'accueil spécifiquement touristiques				●			●														27
INDUSTRIE																					28
23 peu ou non contraignante																					29
24 contraignante																					30
25 liée à la disposition des déchets et au recyclage																					31
26 extractive																					32
TRANSPORTS, COMMUNICATIONS, ENERGIE																					33
27																					34
AGRICOLE ET FORESTIER																					35
28 agriculture																					36
29 forêt																					37
30 chasse, pêche et piégeage																					38
USAGE SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉ																					39
31 centre d'aide - Assistance sociale																					40
32 unifamiliale jumelée																					41
33 multifamiliale d'au plus 4 logements																					42
34 maison de chambre																					43
35 vente de produits du cannabis	●																				44
USAGE SPÉCIFIQUEMENT EXCLU																					45
36 logements																					46
37																					47
MARGES																					48
Avant																					49
38 Générale	6.0	6.0	12.0	6.0	12.0	12.0	10.0	6.0	10.0	10.0	12.0	10.0	6.0	10.0	6.0	12.0	12.0	8.0	10.0	10.0	50
39 Résidences multifamiliales et habitations collectives			10.0																10.0		51
40 Maisons mobiles																					52
arrière																					53
41 Générale	6.0	10.0	10.0	6.0	10.0	10.0	10.0 (N-4)	6.0	10.0 (N-4)	10.0 (N-4)	6.0	10.0 (N-4)	6.0	10.0 (N-4)	6.0	10.0	10.0	10.0 (N-4)	10.0 (N-4)	10.0 (N-4)	54
42 Résidences multifamiliales																					55
43 Maisons mobiles																					56
latérales																					57
44 Générale			10.0-10.0		2.0-4.0	10.0-10.0	10.0-10.0	N-5			3.0-6.0	6.0-6.0	6.0-6.0			10.0-10.0	10.0-10.0				58
45 Résidence unifamiliale et bifamiliale isolée	2.0-4.0	2.0-4.0			2.0-4.0				2.0-4.0	6.0						2.0-4.0			4.0-4.0		59
46 Résidence trifamiliale isolée												4.0-4.0									60
47 Résidence bifamiliale et trifamiliale jumelées, multifamiliale					N-5							N-5							N-5	N-5	61
48 Commerce d'équipements mobiles																					62
49 Usages communautaires, de récréation, sport et loisirs																					63
riveraine																					64
50 Générale							N-2														65
51																					66
DENSITÉ																					67
52 densité résidentielle faible																					68
53 densité résidentielle moyenne																					69
54 densité résidentielle forte																					70
55 indice d'occupation au sol					0.50		0.50	0.50				1.0				0.50	0.50				71
AUTRES NORMES																					72
56 Hauteur en étages (maximum)	2				2					2	2				2	2					73
57 Hauteur en mètres (maximum)																					74
58 Zone tampon prescrite																					75
59 Zone de protection prescrite																					76
60 Présence d'aires à risque de mouvement de sol																					77
61 Présence d'aires à risque d'inondation																					78
62 Présence de territoires d'intérêt (archéologique, esthétique, écologique)																					79
63 Plan d'aménagement d'ensemble requis pour les usages indiqués																					80
64 Programme particulier d'urbanisme													PIA								81
65 Autre Zonage																					82
66 Lotissement																					83
67 Construction																					84
AMENDEMENT																					85
68 NUMERO DU REGLEMENT																					86
69 MODIFICATION À LA ZONE (LIMITES, NOUVELLE)																					87
70 MODIFICATION AUX USAGES																					88
71 AUTRE																					89
																					90
																					91

* N.B. Les notes à la grille réfèrent aux dispositions correspondantes énoncées à la partie droite de la grille.

Cette grille fait partie intégrante des règlements de zonage (), de lotissement (), de construction (), portant sur les permis et certificats (), sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (), sur les dérogations mineures () et sur les plans d'aménagement d'ensemble ().

Signé
MONSIEUR MICHEL DESBIENS, MAIRE

Signé
MADAME CLÉMENCE RICHARD, GREFFIÈRE AJOUTÉE PAR INTÉRIM

11 boul. Comeau

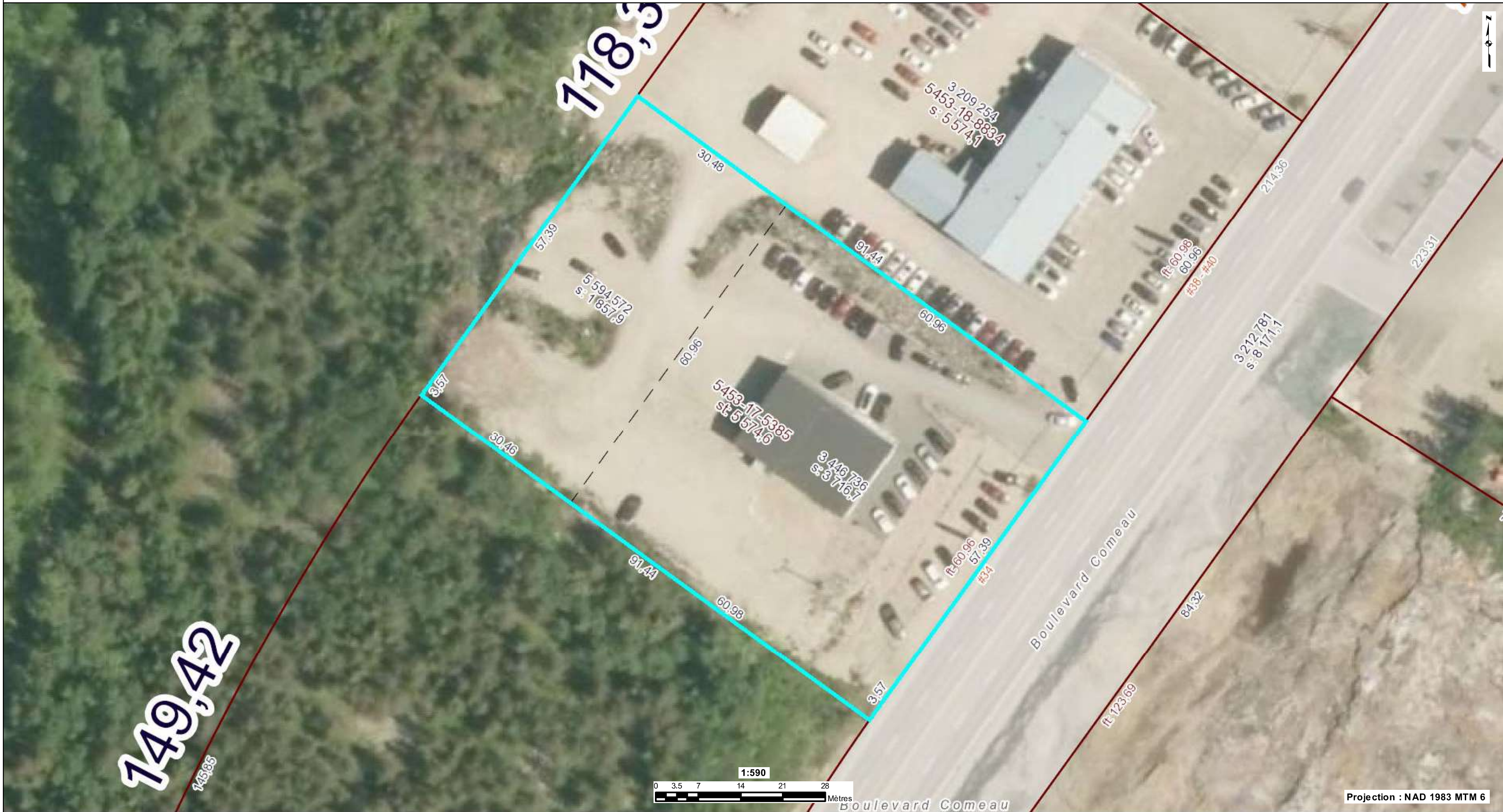


Les informations contenues dans le présent site Internet sont la propriété de la Ville de Baie-Comeau et sont destinées à l'usage exclusif de ses employé(e)s pour fins de consultation ou étude. La Ville de Baie-Comeau ne se porte aucunement garante de quelque document, donnée ou information contenus sur le présent site Internet. De plus, en cas de divergence entre un texte officiel et le contenu de ce site, le texte officiel a préséance. Copie de tout texte officiel peut être obtenu, moyennant des frais raisonnables, auprès de la mairie de la ville de Baie-Comeau. Données produites par : Les évaluateurs Cévimec-BTF. Date de la dernière mise à jour : 2023-10-25

Le système d'information géographique est diffusé par : **Gonet**
© Groupe de géomatique AZIMUT inc., 1998 - 2024. Tous droits réservés.

Imprimé le : 12 janvier 2024 à 09:23:32
Auteur : Julie Lemonnier

Ville de Baie-Comeau
2, place La Salle
Baie-Comeau, Québec G4Z 1K3
Téléphone : 418 296-8109 Télécopieur : 418 296-8194
CE : greffebc@ville.baie-comeau.qc.ca
www.ville.baie-comeau.qc.ca



Riviè

